



Avis aux fiancées

VILLENUEVE-LE-COMTE

VILLAGE NATURE PARIS cherche une future mariée pour un enterrement de vie de jeune fille pas comme les autres. Le complexe touristique situé à Villeneuve-le-Comte met en jeu un week-end pour une femme et sept amies, avec accès au centre aquatique de l'Aqualagon. Pour participer, il suffit d'expliquer sur la page Facebook de Villages Nature Paris les raisons d'être l'heureuse élue. Il existe toutefois quelques conditions : être déjà venu à Villages Nature Paris, se marier ou marier une copine dans l'année, être disponible les week-ends du 13, du 20 ou du 27 septembre et être à l'aise devant une caméra.

Rendez-vous sur la page Facebook « Villages Nature Paris »

La saison culturelle surfe sur l'actualité

Clémentine Célarié, Sandrine Alexi et Pablo Mira sont les principales têtes d'affiche.

BUSSY-SAINT-GEORGES

PAR JULIE OLAGNOL

LA SAISON CULTURELLE 2019-2020 à Bussy-Saint-Georges est placée sous le signe de la « diversité », des spectacles d'humour et de théâtre bien ancrés dans notre époque à la musique des années 1940.

L'humoriste Sandrine Alexi s'attaquera à de nombreux sujets de société avec son « Permis d'imiter », le 23 novembre. Après vingt-cinq ans passés aux Guignols de l'Info, elle interprète de nouvelles voix comme Florence Foresti, Léa Salamé, Blanche Gardin, Cristina Cordula... et Sylvester Stallone.

Le 29 février, c'est le serial vanneur Pablo Mira, cofondateur du site parodique Le Gorafi, qui exercera son cynisme de qualité sur scène.

CLIN D'ŒIL À BENALLA ET MBAPPÉ

Côté théâtre, on retrouvera les personnages de Benalla, Bezos, Macron,

Mbappé ou Meghan Markle, qui ont fait les gros titres ces derniers mois, dans une nouvelle mise en scène de « Comment épouser un milliardaire ». Jouée le 24 janvier par la Giorgia Sinicorni, la pièce est enrichie de l'actualité politique et sociale.

Dans un autre registre, la pétillante Clémentine Célarié viendra interpréter seule en scène le chef-d'œuvre de la littérature française « Une Vie », le 25 avril.

« Des rêves dans le sable », le 7 décembre, ne manquera pas de surprendre les Buxangeois. L'artiste Lorène Bihorel réalise sur une table lumineuse des dessins mouvants sur sable, rediffusés simultanément sur grand écran.

Elle a remporté le prix du public au festival off d'Avignon en 2014.

Côté musique, on fera un bond en arrière. La saison démarre pour les Journées européennes du pa-



Mairie de Bussy-Saint-Georges



© ANSEL CREAS - PHOTOGRAPHE AKISE

Sandrine Alexi et Pablo Mira vont vous faire rire.

trimoine, samedi 21 septembre, avec le groupe Panama Swing, un orchestre jazz dans la pure tradition des années 40-50.

LES ANNÉES 1940 EN MUSIQUE Des animations, notamment de jeux anciens, sont programmées sur la Grand Place à partir de 16h30.

Il sera encore question des années 1940, samedi 14 mars, avec le spectacle « Vienne-Paris-Hollywood », où l'on écouterait le répertoire des compositeurs allemands ayant fui la barbarie nazie. Leurs musiques restent dans nos mémoi-

res, à l'instar de « As Time Goes By », la chanson phare du film « Casablanca », ou « Gone With the Wind », alias « Autant en emporte le vent ».

Pour les plus jeunes, la Semaine de la petite enfance se tiendra du 5 au 13 octobre. Le week-end annuel dédié à la danse aura lieu les samedi 16 et dimanche 17 mai, avec le spectacle Scènes de danse et le gala du conservatoire communal Jean-Sébastien Bach.

Renseignements auprès du service culturel au 01.64.77.88.55.

Annonces JUDICIAIRES ET LÉGALES 77

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2019 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,46 €) - 75 (5,50 €) - 77 (5,25 €) - 78 (5,25 €) - 91 (5,25 €) - 92 (5,50 €) - 93 (5,50 €) - 94 (5,50 €) - 95 (5,25 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication de décembre 2018.

Enquête publique



1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET DU SITE PATRIMONIAL REMARQUABLE DE BARBIZON

Par arrêté n°2019-25 du 12 août 2019, le Président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a ordonné l'ouverture de l'enquête publique conjointe sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du Site Patrimonial Remarquable de Barbizon. A cet effet, la vice-présidente du tribunal administratif de Melun a désigné M. Jean-Marc VERZELEN, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du **4 septembre 2019 au 7 octobre 2019** en mairie de Barbizon (siège de l'enquête publique) aux jours et heures habituels d'ouverture. Le commissaire enquêteur recevra le public aux lieux et horaires suivants :

- Le **jeudi 5 septembre 2019** entre 14h et 17h en Mairie de Barbizon
- Le **mercredi 18 septembre 2019** entre 9h et 12h en Mairie de Barbizon
- Le **samedi 28 septembre 2019** entre 9h et 12h en Mairie de Barbizon
- Le **lundi 7 octobre 2019** entre 15h et 18h en Mairie de Barbizon

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera disponible en mairie de Barbizon (siège de l'enquête publique) 13 Grande Rue - 77630 Barbizon où le public pourra en prendre connaissance

pendant les heures habituelles d'ouverture (le lundi de 14h à 18h et du mardi au samedi de 9h à 12h). Il sera également disponible à l'adresse suivante : www.pays-fontainebleau.fr/enquetepublique5, sur le site internet de la commune de Barbizon <http://www.barbizon.fr/> et sur des postes informatiques au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Barbizon.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions : - sur le registre papier ouvert à cet effet, à feuillets non mobiles cotés et paraphés par le commissaire enquêteur qui sera tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Barbizon pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture. - par courrier postal avant le 7 octobre 2019 à 18h à l'attention de Jean-Marc VERZELEN, commissaire enquêteur au siège de l'enquête en mairie de Barbizon - 13 Grande Rue - 77630 Barbizon - en ligne sur www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique5 Ces observations, propositions et contre-propositions seront tenus dans les meilleurs délais à la disposition du public au siège de l'enquête et seront accessibles sur le site internet <http://www.barbizon.fr/> et sur le site www.paysfontainebleau.fr/enquetepublique5 pendant toute la durée de l'enquête.

Les dossiers soumis à l'enquête publique comprennent : - Les dossiers d'élaboration du PLU et du SPR arrêtés en conseil communautaire - Les avis des personnes publiques associées et consultées - L'avis de l'autorité environnementale - Le bilan de la concertation Il n'est pas prévu de réunion d'information et d'échanges. Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public au siège de la communauté d'agglomération et en mairie de Barbizon et à la préfecture de Seine-et-Marne aux jours et heures habituels d'ouvertures où ils pourront être consultés dès leur réception et pendant un

an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. A l'issue de l'enquête publique, les dossiers de plan local d'urbanisme et de site patrimonial remarquable seront soumis pour approbation au conseil communautaire, éventuellement amendés pour tenir compte des résultats de l'enquête.

Contact commercial
01 87 39 84 00
du lundi au vendredi
de 8h30 à 18h

Le Parisien
Rendez-vous sur
www.annoncesleparisien.fr
7/7 - 24h/24

Constitution de société

Par acte SSP en date du 05 Juillet 2019, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale :

ENVIRONNEMENT'AL

Forme : SASU
Capital : 1.000 Euros
Siège Social : 37 RUE PIERRE BRASSEUR, 77100 MEAUX
Durée : 99 ans
Objet social : toutes activités de services se rapportant à l'environnement ; la mise à disposition de tous types de véhicules et engins se rapportant à l'environnement.
Président : M. LY ANTONY, demeurant 8, rue du Vieux Moulin 93130 Noisy Le Sec Immatriculation au RCS de MEAUX.

Divers société

SCI DE LA GRANDE COMMUNE

SCI au capital de 1.829,39 Euros
Siège social : route de Fontainebleau
Manoir de la Grande Commune
77820 LES ECRENNES
435 403 275 RCS MELUN

Le 30 juin 2019, les Associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, et prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du 30/06/2019. Radiation au RCS de Melun.

SCI DE LA GRANDE COMMUNE

SCI au capital de 1.829,39 Euros
Siège social : route de Fontainebleau
Manoir de la Grande Commune
77820 LES ECRENNES
435 403 275 RCS MELUN

Le 30 juin 2019, les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société. Mr Philippe GONTIER, 190 rue de Grenelle 75007 PARIS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé à l'adresse du liquidateur.

CONTACT COMMERCIAL
01 87 39 84 00

TRAVAUX PUBLICS FRANCE CANALISATIONS

SAS au capital de 10000,00 Euros
9 rue du Goulet,
77181 COURTRY
852110014 R.C.S. Meaux

Stige : TPFC
Par AGE du 08/08/2019 il a été pris acte de la nomination de Mr Cyril BOUQUET, demeurant 30 rue de Torcy 77600 BUSSY SAINT GEORGES en qualité de nouveau Président, à compter du 08/08/2019 pour une durée illimitée, en remplacement de Mr Olivier DABADIE, Président démissionnaire. Mention en sera faite au RCS de Meaux

PUBLIEZ VOS ANNONCES LEGALES
DANS LE PARISIEN DU LUNDI AU SAMEDI

Le Parisien

Pour acheter votre annonce
en ligne sur le Parisien

Rendez-vous sur
www.annoncesleparisien.fr

Un parcours simple, pratique et rapide
de la rédaction de votre annonce
au justificatif de parution

Plus de renseignement : 01 87 39 84 00

TEAM
MEDIA